

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration **du 11 juin 2005 à Charleroi**

La séance est ouverte à 10h15 sous la présidence de M. Philippe LOMBART, président. Sont également présents MM. Pierre VAN de VELDE, Daniel HALLEUX, Jean-Christophe THIRY, Jean-Marie PIRON, André BREDA, Damien ANDRE et Fabrice GROBELNY.

M. Claude BIKADY, président, a prévenu de son retard et rejoindra la réunion dès que possible. M. Didier DEWINTER suit le cours d'arbitrage dans la salle annexe et rejoindra la réunion au moment de statuer sur les demandes de subside.

1. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Fleurus le 5 mars 2005 est approuvé, sous réserve d'y apporter la modification suivante : au point 4, lire le 3^{ème} tiret comme suit : *« le conseil d'administration constate que la F.E.F.B. est une A.S.B.L. visée à l'article 17, § 2, de la loi du 27 juin 1921 sur les A.S.B.L. mais qu'elle continuera, comme la loi le permet, de tenir sa comptabilité en partie double ».*

2. Nouvelles de la F.R.B.E.

- Groupes de travail : il n'y a toujours pas de directeur national de la jeunesse mais un groupe de travail dirigé par Peter VAN PRAET traite du sujet et s'est déjà réuni à deux reprises. Un intérimaire sera proposé par le groupe au prochain Comité central. La prochaine réunion du groupe est fixée au 26 juin 2005 à Leuze, en marge de la ronde J.E.F. Divers groupes de travail ont été mis sur pied :

- Commission sponsoring et relations avec les pouvoirs publics ;
- Commission d'adaptation des règlements ;
- Commission sélection internationale ;
- Commission de cahiers de charges Championnats de Belgique et autres tournois ;
- Commission de formation ;
- Commission site Web ;
- Commission pour le jeu d'échecs à l'école.

Des personnes différentes composent ces diverses commissions selon leurs intérêts propres.

- Procès-verbal A.G. : M. THIRY a fait le projet mais n'ayant pas été approuvé, le P.V. n'est pas non plus publiable.

- Plaintes des G.M.I. : reçues par M. THIRY, au motif que 10 jours avant le départ pour le Championnat d'Europe individuel, ils ne disposaient toujours pas des horaires ; après contact avec MICHIELS et TEMMERMAN, en un jour, tout a été réglé. En ce qui concerne le Championnat d'Europe par équipes, la question est de savoir si l'on doit sélectionner sur base de la cote nationale ou F.I.D.E.

- Modifications aux statuts et règlements : rien de neuf. Si les statuts de la F.R.B.E. ne sont pas adaptés en temps utile, cela demeure sans conséquence pour la F.E.F.B.

- Direction des tournois : H. TEMMERMAN arrête l'année prochaine ;
- Sur question de M. ANDRE, il est précisé qu'aucune date limite de candidature n'a été fixée pour l'organisation des Championnats de Belgique 2006.

3. Rapport du Directeur des tournois

- Individuels F.E.F.B. 2005 : compétition organisée par le cercle de Ludisan ; les conditions de jeu étaient très bonnes ; dans l'Elite, F. Wantiez gagne devant C. GULBAS ; dans l'Accession, S. TANNEMAAT et F. PACOLET sont les lauréats. Seul regret : l'on ne dispose toujours pas de rapport d'arbitrage ; or, un joueur de l'Elite n'a pas joué toutes les rondes. En outre, D. TIMMERMANS et J. VYBOROWA ont abandonné le tournoi open ;
- Interclubs F.E.F.B. 2005 : M. PIRON salue le travail du Président qui a lancé le tournoi, fait paraître les résultats ... La compétition a réuni 55 équipes ; trois forfaits généraux ont été enregistrés (Quiévrain, Mons 3 et Namur 3) ; trois séries de D. III ont été constituées ; or, il était prévu deux montants par série, avec parallèlement deux descendants dans chacune des deux séries de D. II ; il faudra donc éventuellement adapter les séries de D. II et, en tout cas, assouplir les règlements ; les résultats seront encodés par M. HALLEUX pour le classement FIDE ;

Entre-temps, le Président a rejoint la réunion de sorte qu'il est brièvement revenu au point précédent (Individuels des la F.E.F.B. 2005)

Le problème de l'admission de Yvan WERNER dans l'Elite alors qu'il savait manquer une ronde devra être réglé dans le cadre de l'adaptation des règlements (voir si on peut accepter qu'un joueur de l'Elite ne joue pas toutes les rondes). Par ailleurs, le Conseil décide de laisser M. BIKADY rédiger son rapport avant de décider à la prochaine réunion de poursuivre ou non les joueurs ayant abandonné en cours de tournoi.

- Candidatures : pour l'Individuel de la F.E.F.B. 2006, sont candidats les cercles de Amay, Charleroi et Ans ; Ans est également candidat pour la dernière ronde des Interclubs de la F.E.F.B. 2006, pour lesquels les cercles de Waterloo, Liège et Lessines sont aussi intéressés ; il n'y a pas de candidat pour l'Inter-ligues ni pour le Championnat de parties rapides.

4. Rapport du Directeur de la jeunesse.

- Calendrier du Circuit J.E.F. 2005 : Leuze-en-Hainaut (26/6), Mont-St-Guibert (17/9), Fleurus (24/9), Tubize (15/10), Nivelles (27/11), Amay (17/12) ;
- Inter-écoles 2005 : La finale F.E.F.B. a eu lieu à Leuze mais participation faible faute de liégeois ; Tubize s'impose dans le primaire, Marche dans le secondaire ; la finale nationale à Courtrai n'a pas révélé de résultats marquants pour les francophones ;
- Individuels F.E.F.B. 2005 : pour rappel, le tournoi jeunes se déroulait en marge du tournoi seniors ; C. COIBION s'impose en moins de – 20 ans (9 participants), J. LAFOSSE en – 10 ans (13 participants) ; vu que la Pentecôte tombe très tard l'année prochaine, l'édition 2006 aura lieu au Carnaval, à Charleroi sauf problème ;
- Livres de formation : les « Etape 3 » et « Etape 4 » ont été distribués aux ligues ; il faut lancer celles-ci pour les formations en 2006, sur base d'Etape 3 et 4. La subsidiation ne sera plus accordée qu'à ces conditions. Un projet doit préalablement être soumis au délégué jeunesse, deux semaines avant le début de la formation. Le rapport (intermédiaire, en cas de formation calquée sur l'année scolaire) de formation est ensuite (pour janvier 2007) à transmettre au délégué jeunesse : qui ? à quelle date ? participation ?
- Stages : rien n'a été fait depuis la dernière réunion ; les idées sont toutefois les suivantes :

- ✓ Formation Elite avec Lobanidze, organisée par Namur : les jeunes V.S.F. et F.E.F.B. y seraient associés ; la même idée peut être pratiquée à Amay via la formation donnée par PRIE, qui peut toucher ceux que l'anglais rebute. A coordonner.
- ✓ Pour le niveau inférieur, M. DELMONT, pour autant que le budget le permette.
- Participation internationale : le champion F.E.F.B. et le meilleur Elo sont sélectionnés pour participer à un Open en France, du 8 au 16 juillet 2005, en Basse Normandie ;
- Interclubs Jeunes : M. BRUGALI souhaite voir organiser des Interclubs jeunes F.E.F.B. ; l'on peut concevoir des sélections par ligue suivies d'une finale F.E.F.B. Il faut que M. ANDRE fasse une A.G. Jeunesse (convoquer les responsables de Ligue). Il faudra réserver une date de finale F.E.F.B.
- Championnat du monde : M. Jean-Marc DEPAZ est sélectionné comme joueur supplémentaire (non subsidiable) par la F.R.B.E. ; le Conseil décide que suite à la demande introduite via le cercle de Ans, la F.E.F.B. paiera directement à Tom PICCEU la somme demandée pour l'accompagnement échiquéen (jusqu'à 200 €) ; par ailleurs, un accompagnateur francophone sera recherché pour les championnats d'Europe.

5. Rapport du Trésorier.

- M. LOMBART donne un aperçu de l'état des finances de l'association ; l'en-caisse conséquent vient de l'absence malheureuse de *Pion f* ;
- Le Président insiste pour que l'attention soit portée sur le règlement des cotisations. Il veut être au courant lorsque des cercles ne sont pas en règle et rappelle que dans ce cas, ils ne peuvent participer aux compétitions :
 - Caïssa Europe sera interpellé sur le paiement des amendes (2 x 10 %), à régler pour le 30 juin au plus tard ;
 - Apparemment, la Reine Blanche n'est pas en ordre non plus ; également à régler pour le 30 juin au plus tard ;
- Le Trésorier est invité à adresser les mises en demeure d'usage sous plis recommandés.
- Subsides : le Cercle de Fleurus a demandé un subside de 500,00 € pour une triangulaire France/Lituanie/ Belgique qui se tiendra du 8 au 15 juillet 2005 avec deux tournois internationaux fermés et un open + excursions ; pour son tournoi à normes, le Cercle de Charleroi sollicite un subside de 1000 € (au lieu des 750 € habituellement octroyés) vu les frais plus conséquents auxquels il est confronté ; Le Conseil marque son accord à l'unanimité sur les deux subsides.
- Placements : les obligations ont excessivement bien donnés (+ 4 % en 5 mois).

6. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

- la F.E.F.B. compte à l'heure actuelle 1630 affiliés dont 360 juniors ;
- M. HALLEUX donne un aperçu des transferts enregistrés au 1^{er} mai 2005, que ce soit au sein de la F.E.F.B. (6 transferts opérés) ou entre fédérations (5 transferts opérés) ;
- A noter par ailleurs la fusion des deux clubs namurois (901 et 910) qui ont constitué une nouvelle entité : 901 Namur Echecs A.S.B.L. ;
- Programmes : la F.F.E. a marqué son accord pour que nous puissions utiliser le programme d'appariement Papi 3 ; les modifications au programme induites de l'impossibilité d'encoder les matricules ne correspondant pas au modèle défini avec digit de contrôle est également évoquées par M. HALLEUX ;
- M. HALLEUX rappelle encore la procédure qui, en l'absence de décision prise par la F.R.B.E., sera systématiquement appliquée dans la prise en compte pour le classement Elo des tournois disputés à l'étranger ; il est insisté sur le fait que ces tournois ne pourront être pris en considération que si la participation du joueur lui a été annoncée au préalable ;
- M. HALLEUX déclare enfin qu'il assistera encore le Directeur national des tournois dans

la collecte et la gestion des résultats relatifs à la prochaine saison d'interclubs nationaux.

7. Rapport du Responsable du *Vade Mecum*.

De nouvelles modifications ont été apportées aux règles du jeu. Elles sont disponibles sur le site de la Fédération britannique mais M. THIRY en a adressé une traduction française à MM. GOSSEYE et BIKADY.

M. BIKADY souhaiterait une présence francophone lors du Congrès 2006 des arbitres internationaux.

Pour l'édition 2006 du *Vade Mecum*, il conviendra :

- d'adapter les règles de classement F.I.D.E., notamment au niveau de la probabilité de gain ;
- de compléter les règles relatives aux appariements (à voir sur le site de la F.F.E.).

8. *Pion f*.

Il n'y a toujours pas de candidat à l'heure actuelle.

Le Secrétaire se chargera d'adresser une circulaire aux principaux responsables de cercles (président, secrétaire, trésorier, directeur des tournois) avec le calendrier des activités.

M. DEWINTER essaie de voir s'il n'est pas possible de ressortir quelque chose.

9. Ligues.

A la demande de la ligue du Hainaut et à titre de test, il est décidé d'inviter les présidents de ligue en personne à assister, à titre consultatif (relais d'infos privilégié, simple observateur), aux prochaines réunions du Conseil.

Il sera procédé de la sorte jusqu'à la prochaine assemblée générale (ils ne seront toutefois pas invités à la réunion du matin de l'A.G.).

10. Divers.

- Site WEB : M. ANDRE fait le tour des espaces disponibles. Il s'agit de regrouper l'espace F.E.F.B., le Forum, l'espace jeunesse de G. DIDDEREN et l'espace disponible à chaque ligue. M. ANDRE voudrait recentrer sur Notzai mais se pose un problème technique qu'il doit régler au préalable. Le Président insiste pour que le dossier se débloque.
- Arbitrage : les gens qui ont suivi les cours d'arbitre souhaiteraient une clarification de la structure : comment passer de C à B et de B à A. il conviendrait peut-être de mettre sur pied une Commission à cet effet et d'assurer la transmission des informations (modifications de règlements ...).
- Prochaine réunion du Conseil : le samedi 10 septembre 2005 à 14h00 à Amay.

La séance est levée vers 18h30.

Fabrice GROBELNY
secrétaire